

Édition du
"REVEIL DU NORD"
116 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS,
43, boul. Haussmann (9^e)

L'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU
ROUBAIX | Téléphone 0-41
45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING | Téléphone 0-41
2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

OPINIONS ECONOMIQUES

YA-T-IL VRAIMENT UNE CRISE INDUSTRIELLE ?

Dans la Presse, dans la rue, dans les Chambres de Commerce, à la C. G. T., au Parlement, aux Conseils du Gouvernement, il n'est question que de crise économique. La propriété du Comité des experts, émise sans débats, puis s'élevant, est propagée dans le public et a pris la forme d'une obsession nationale.

Le spectre du chômage hante les esprits. Nous assistons au seuil de l'an 1927 à l'un de ces phénomènes de psychose collective comme il y en eut tant dans l'histoire.

Quelle est la réalité ? Une statistique officielle publiée il a quelques jours par les soins du ministre du Travail, annonce 40.000 chômeurs, dont 10.000 pour le département de la Seine. Chiffre minime, en vérité, si on le compare au million de chômeurs qu'il y a eu en France au cours de la dernière année. Il faut se rendre compte de ce chômage insignifiant, enregistré « officiellement », il existe un chômage réel, sous forme de réduction du nombre des heures de travail, ou un chômage latent sous forme d'emploi de la main-d'œuvre pour la production de stocks de réserve, à défaut d'ordres à livrer.

Mais les statistiques du ministère du Travail ne peuvent saisir le chômage que sous sa forme visible, brutale, d'après le nombre des sans-travail. Ils ne voient pas le chômage latent, ni le chômage réel, la réduction des heures de travail, la marche au « ralenti » des affaires. C'est ce dernier fait sur lequel se constitue la crise et la rend mécanique pour demain. Cette crise sera-t-elle grave et de longue durée ?

La question intéresse notre Nord industriel plus que toute autre région. La réponse à faire dépend de la nature et des causes mêmes de cette crise.

Disons d'abord quelle n'a rien de commun avec les crises classiques, toujours causées par la surproduction. Depuis la guerre, il n'y a pas eu de surproduction. Elle ne ressemble pas davantage à la crise de 1921 : son notre pays en souffre ; sa devancière fut internationale.

Elle a été prédite par le Comité des experts financiers — à qui les événements ont déjà donné plus d'un démenti — comme la conséquence inéluctable de la revalorisation du franc. L'arrêt des affaires a été déterminé par l'allongement de la monnaie de « caoutchouc » dont nous nous servons depuis 1918, pour employer une expression pittoresque de mon ami Maurice Dubrulle.

Les variations brusques de la monnaie (livre à 240 en juillet, à 122 en décembre) ne peuvent expliquer, essentiels des prix de revient : salaires, impôts, profits n'ayant pas — comme les matières premières — suivi eux-mêmes la baisse du livre.

Les prix exprimés en francs français ne peuvent descendre, essentiellement, avec le livre, les éléments essentiels des prix de revient : salaires, impôts, profits n'ayant pas — comme les matières premières — suivi eux-mêmes la baisse du livre.

Et ceci explique pourquoi les indices-or des prix français sont supérieurs présentement à ceux de nos concurrents les plus directs.

Dou restriction de notre clientèle étrangère.

La clientèle française, de son côté, constatant que les prix restent très élevés malgré la baisse du franc, n'a pas eu de baisse trop lente à venir.

Il faut ajouter comme cause d'aggravation que le consommateur industriel s'est « gavé » de marchandises, en juillet et août dernier, quand le franc semblait devoir subir le sort du mark allemand.

Les besoins sont momentanément raréfiés et les pouvoirs d'achat quelque peu épuisés.

La crise durera-t-elle ? M. Pommeroy écrivait tout récemment que ce n'est pas la stabilisation, mais la revalorisation qui cause la crise.

Le remède serait donc à la portée du Gouvernement qui, reconnaissant-le, se montre peu ému de la situation.

Veut-il opérer la stabilisation de « droit », hardiment, comme le conseille Nogaro, sans attendre la stabilisation de « fait » ? C'est précisément dans cette voie qu'il semble s'être engagé, d'accord avec la Banque de France, quand cette dernière a déclaré se porter acquiescent et vendeur de livres en nombre illimité à 122.

Déjà, cette première stabilisation de la livre à 122 a produit une hausse générale sur toutes les valeurs industrielles françaises.

Cette décision du gouvernement est plus importante pour réduire et limiter la crise, que le programme de grands travaux publics, électrification de voies ferrées et d'autres en voie d'élaboration.

Il est des mesures plus efficaces à prendre : provoquer la ratification de Conventions internationales de la journée de huit heures ; arrêter l'immigration ; organiser le retour — en navires — en navires.

Peut-être serait-il bon de rappeler à certains consortiums industriels que l'heure des profits exagérés est passée...

Le seul remède permanent aux crises économiques — la stabilisation monétaire étant supposée accomplie — est dans l'amélioration de la production, l'application généralisée des méthodes modernes, qui sont la condition d'une production intensive et à bon marché, et parlant d'un équilibre entre les deux pôles de l'économie : la production et la consommation.

Georges SELLIEZ.

C'est bientôt que vous saurez par "le Réveil" ce qui est le Prix du Sang

EN DEUX LIGNES

Remplacement. — Ajourné 2 fois pour faiblesse constitutionnelle, un garçonnet de 12 ans, souffrant de crises nerveuses, s'est tué d'un coup de fusil à Lyon. — Corbillon, sans nul autre complication, a été tué, le 29 décembre, à St-Etienne, a été arrêté.

LES IMPOTS SUR LES REVENUS EN 1927

TRAITEMENTS & SALAIRES

EXEMPTION : jusqu'à 7.000 francs
TAUX : 3 % de 7.001 à 10.000 francs.
5 % de 10.001 à 20.000 francs.
9 % de 20.001 à 40.000 francs.
12 % au-dessus de 40.000 francs.

ABATTEMENTS SUPPLEMENTAIRES :
3.000 fr. pour la femme si elle n'a pas de revenus personnels.
3.000 fr. par enfant de moins de 18 ans et non salarié.
2.000 fr. pour chacune des autres personnes à charge.
1.000 fr. pour les mutilés titulaires d'une pension d'invalidité.

REDUCTIONS D'IMPOTS POUR CHARGES DE FAMILLE

1 personne à charge	5 %
2 personnes	10 %
3 personnes	15 %
4 personnes	20 %
5 personnes	25 %
6 personnes	30 %
7 personnes	35 %
8 personnes	40 %
9 personnes	45 %
10 personnes	50 %
11 personnes	55 %
12 personnes	60 %
13 personnes	65 %
14 personnes	70 %
15 personnes	75 %
16 personnes	80 %
17 personnes	85 %
18 personnes	90 %
19 personnes	95 %
20 personnes	100 %

ASSAILLI ET DEVALISE PAR UN JEUNE BANDIT

L'autre soir, vers 7 heures, Raoul Petitville sortait d'une usine, de Toulouse, dont il est le fondé de pouvoirs, lorsqu'un individu lui lança du poivre dans les yeux et s'enfuit, après lui avoir enlevé sa sacoche contenant 8.000 francs. Immédiatement prévenu, la Sûreté se mit en campagne et, dimanche, des agents arrêtaient un certain Lucien Pujol, âgé de 17 ans, dont les dépenses, le jour de l'an, avaient paru exagérées. Pujol fit ses aveux complets.

On retrouva sur lui 5.000 francs. Il déclara que la différence, soit 3.000 francs, était restée dans la sacoche, qu'il avait jetée dans une petite rue voisine. La sacoche n'a pas été retrouvée, mais à l'endroit indiqué, on a pu ramasser deux enveloppes cachées, l'une deux mille francs en billets de banque, l'autre 1.000 francs. Pujol a été mis à la disposition du parquet.

BRULEE VIVE

Mme Françoise Pinlin, âgée de 51 ans, habitant Montreuil (Nord), garnissait son poêle, lorsque le feu se communiqua à ses vêtements. Les voisins accoururent à ses cris, mais la malheureuse avait déjà succombé à ses brûlures.

LE CURIEUX TRANSPORT DES NOIX DE COCO

C'est à l'aide de grands radeaux ronds, que s'effectue aux îles Philippines, le transport des noix de coco, qui seront les délices des Européens.

ON CAMBRIOLE CHEZ LES DIPLOMATES A BERLIN

En moins d'une semaine, trois cambriolages ont été commis à Berlin chez des diplomates étrangers : d'abord chez le baron Nayakou, ambassadeur du Japon, ensuite, la même nuit, chez un attaché militaire de la République Argentine, et chez M. Appenot, secrétaire de l'ambassade de France.

Il faut enregistrer le quatrième cas de cette bizarre épidémie.

Les malfaiteurs s'en sont pris, cette fois, à un attaché d'ambassade britannique, dans l'appartement duquel ils se sont introduits la nuit dernière.

Vraisemblablement dérangés dans leur travail, ils n'ont d'ailleurs emporté qu'un étui à cigarettes en dédaignant de nombreux objets précieux.

La police, bien entendu, a ouvert une enquête. Abouira-t-elle enfin à la découverte de ou des malfaiteurs, lesquels, après tout, ne sont peut-être que des collectionneurs spécialisés ?

EFFROYABLE DRAME PASSIONNEL AUBY

Sauvagement jaloux, un Arabe a tué sa maîtresse d'un coup de revolver. Il a ensuite blessé grièvement un de ses compatriotes, tenté d'en abattre un autre et a été arrêté.

Corons noirs et baraquements misérables où grouille la population la plus hétéroclite : usines massives aux bourdonnements assourdissants et jamais interrompus ; terre lamentable où la végétation meure, à peine née, étouffée et empoisonnée par les gaz et les vapeurs qui l'enveloppent ; agglomération où la lumière du jour ne pénètre que tamisée par les fumées épaisses des hautes cheminées ; telle est Auby, la localité la plus affreusement triste qui soit.

Ce n'est point assez de cette désolation profane qui l'accable, il faut qu'un destin cruel le poursuive sans cesse et, la rende plus sinistre encore.

Auby est devenue une cité de l'atrocité.



La maison du drame devant la porte de laquelle on voit le gendre de la victime, Kirreddine, le tenancier de l'estaminet. En médaillon : le meurtrier, Abderrahman Nassal.

Nul n'a oublié les drames multiples qui se sont déroulés l'an dernier. Un jour, on espérait que la même sanglante était arrivée à bout de souffle.

Non point.

Auby vient d'être le théâtre d'un nouveau forfait.

Au seuil de l'année qui commence, le crime est revenu, dit-on, dans la nuit.

Voici dans quelles circonstances...

La cantine Kirreddine

C'est cinquante mètres du « Grand-Pont », à proximité de l'Usine des Produits Chimiques et non loin du « Paradis », quartier de sombre mémoire, plusieurs maisons, en pisé, se succèdent.

Elles forment une sorte de caserne où logent des Arabes, Algériens, Marocains, Égyptiens, toutes les races de l'Islam, en un mot.

Travaillant dans les usines de l'endroit, parqués dans des pièces sombres, dont ils ont la dix et douze par chambre.

Le bâtiment principal, qui porte le numéro 13 de la rue Jean-Jaures, est une cantine. Le tenancier, qui exploite aussi les garnis, est un Arabe du nom de Kirreddine.

Pour l'aider dans son travail, Kirreddine avait non seulement sa jeune amie, mais aussi la mère de celle dernière, Marguerite Motte, âgée de 43 ans, et briganière du Pas-de-Calais.

Marguerite Motte, communément connue sous le diminutif familier de Margot, brune piquante et enjouée, n'était pas une vertu farouche.

Et bien que la maternité de sa fille fut proche, l'écœurement de Margot n'avait pas atteint chez elle le désir de plaire.

Liaison dangereuse

Depuis un an et demi environ, elle s'était liée d'amour avec un pensionnaire de l'établissement, un certain Abderrahman Nassal, originaire d'Aden, âgé de 28 ans, aux yeux de bruns dans un visage café au lait.

La différence d'âge n'avait point retenu la brune et ardente Margot, qui fit de l'Arabe son amant.

UN MEDECIN-CHEF TUE PAR UN LEGIONNAIRE

Les journaux de Rabat annoncent que le docteur Dormoy, médecin en chef de l'Hôpital de Meknes, a été tué par un légionnaire ivre qui, après avoir lancé une pierre contre l'automobile du docteur Dormoy, a tiré sur celui-ci à bout portant, au moment où il descendait de voiture. La mort a été instantanée. Certains soldats ayant pris parti pour le légionnaire au moment où on l'arrêtait, ils ont été, en même temps que le meurtrier, incarcérés dans les locaux disciplinaires.

UNE FAÇON BIZARRE DE PORTER LES ENFANTS



Chez les nègres de la Côte d'Ivoire, comme les femmes portent leurs enfants sur le dos dans un dispositif spécial adapté à cet effet et aux hanches. Pour protéger les épaules des ardeurs du soleil tropical, on n'a rien trouvé de mieux que de les recouvrir d'une couche gigantesque de noix de coco. Qu'en pensent nos fabricants de voitures ?

La grave affaire du ruban rouge

L'accusé Riutte fut, il y a longtemps, signalé comme suspect par M. Daniel-Vincent.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du grave trafic de décorations dans lequel est impliqué l'ancien sous-chef de bureau au ministère du Commerce, Marcel Riutte, actuellement sous les verrous.

Or, on parla beaucoup actuellement d'une lettre accusatrice adressée à M. Bauguart, juge d'instruction, par Marcel Riutte.

Quoiqu'on ignore le contenu de cette lettre, sur les allégations de laquelle la sûreté générale n'a pas encore été appelée à enquêter, le bruit s'est répandu — et certains journaux s'en sont fait l'écho — que l'ancien sous-chef de bureau au ministère du Commerce mettait en cause M. Daniel-Vincent, qui fut chargé de ce département.

Les nouveaux renseignements montrent que depuis longtemps, l'ancien sous-chef de bureau était tenu en suspicion au ministère où il était employé.

Des dossiers indésirables glissés dans la promotion des Arts décoratifs ?

En effet, on sait aujourd'hui que si le nom de M. Daniel-Vincent a été prononcé dans cette affaire, ce n'est pas par Riutte, mais par M. Benoit, commissaire divisionnaire à la Sûreté générale ; ce fonctionnaire, entendu par M. Bauguart, — bien avant que Riutte n'écrit cette fameuse lettre — informa le juge d'instruction que le sous-chef de bureau lui avait été signalé comme suspect par M. Daniel-Vincent alors que celui-ci était ministre du Commerce, c'est-à-dire il y a déjà plusieurs mois.

C'est même en raison de la suspicion dans laquelle il tenait son subordonné que M. Daniel-Vincent, au moment de l'importante promotion des Arts décoratifs, prit l'initiative de constituer un Comité, présidé par une haute personnalité et dans lequel figuraient le directeur des Beaux-Arts et les quatre directeurs du ministère du Commerce ; les propositions n'ont été acceptées qu'après avis favorable de ce Comité et des ministres intéressés.

Mais la promotion en question comportait quelque six cents noms. Des dossiers indésirables, ont-ils été glissés au dernier moment par Marcel Riutte dans ces six cents dossiers, en remplacement de quelques autres ?

C'est l'hypothèse qui trouvait, hier, créance dans les milieux intéressés ; elle explique tout bien des choses !

EN QUATRIEME PAGE. — Le « Réveil Agricole » : Le métier de laboureur ; Le rdin en janvier ; Echos et Informations.

SUICIDE D'UN OFFICIER REVENU DU CAMEROUN

Le lieutenant d'infanterie coloniale Gabriel Trézier, du 1^{er} régiment sénégalais, en garnison à Mont-de-Marsan, s'est volontairement donné la mort en se tirant un coup de revolver dans la tête. Un camarade à qui il avait donné rendez-vous pour huit heures du matin, a découvert le cadavre. Le lieutenant Trézier, capitaine de Pouzay (Indre-et-Loire), était rentré du Cameroun, il y a cinq mois.

RIRE D'AUTRUCHE



N'est-ce pas qu'elle « ne s'en fait pas » cette autruche photographiée au Jardin d'Acclimatation de Paris ?

LA VIE QUI PASSE

La fin du charbon

La nouvelle ligne électrique de Paris à Vierzon vient d'être à peine inaugurée qu'on parle déjà de mettre prochainement en service une autre ligne électrifiée de la banlieue de Paris, à l'usage de la traction des tramways. Ce projet, qui est l'œuvre de l'immense programme de l'électrification des chemins de fer français qui doit les doter du joug charbonnier.

La question est capitale pour le Nord et la région de Valenciennes. D'après le ministre des Travaux publics, l'électrification d'une partie du réseau de la Compagnie de Paris-Orléans va permettre à celle-ci d'économiser 25.000 tonnes de charbon par an, c'est près de deux millions de tonnes de charbon par an, qui échapperont à la consommation et qui seront délaissés à la production, quand les projets actuellement en cours d'exécution seront un fait acquis.

Joignez à cela que, nos maîtres marchands sont en train, de leur côté, de renoncer peu à peu au charbon pour le remplacer par le mazout, que le chauffage domestique est remplacé de plus en plus par le gaz, le poêle à bois, le radiateur électrique et le radiateur à gaz ; que restera-t-il un jour à nos Houillères de leur clientèle actuelle ?

Il est vrai que l'époque est encore si lointaine que les charbons seront complètement délaissés que nos mines elles-mêmes seront probablement épuisées d'ici là. Et alors, cela n'aura plus aucun intérêt.

André FAGÈ.

Le Malouin André Weens a-t-il été assassiné ?

On croit que le mystère qui plane sur sa disparition ne tardera pas à être éclairci.

Les services de police continuent à s'occuper de la disparition du Malouin André Weens. Tout dernièrement, des renseignements qui paraissent présenter un intérêt



André WEENS

plus sérieux que les précédents, ont été recueillis par la Sûreté et M. Joannet, commissaire de police enquêteur, à Dunkerque. Ces renseignements teront l'objet de vérifications ces jours prochains. Celles-ci seront menées avec l'activité dont on ne se départit pas des auxiliaires du juge d'instruction.

L'impression dans les milieux de police, est que l'enquête qui plane sur cette mystérieuse aventure depuis plus d'un mois s'éclaircira dans un sens qui, malheureusement, semble s'orienter de plus en plus vers un acte criminel.

En tout cas, cette affaire, dont les acteurs avaient les uns et les autres une vie nocturne spéciale, ne peut nullement alarmer la population dunkerquoise et les jours de fêtes récents, où l'animation nocturne a été des plus accusées, prouve surabondamment qu'on peut à toute heure dans la nuit, se promener tranquillement à Dunkerque.

Deux tentatives d'assassinat

A Rosendael, un bandit a tenté de poignarder une épicrière

Tenant une épicerie-buvette à l'angle de la rue Darlot et du Boulevard de la République, à Rosendael, Mme veuve Barnabas a été, l'autre soir, épiquée par un bandit que la police s'efforce de retrouver.

Vers 20 heures, l'épicrière recevait la visite d'un personnage qui se donna comme marchand de légumes et lui demanda de bien vouloir lui fournir une chambre où il se reposerait.

Mme Barnabas expliqua qu'elle ne tenait point hôtel, mais que M. Makou, comptant des hôtels ou le solliciteuse trouverait ce qui lui fallait.

Immédiatement, elle demanda à quel hôtel elle devait adresser son client.

Méfiante à juste titre, l'épicrière refusa. C'est à ce moment qu'un individu tira de sa poche un long couteau et vint en porter à Mme Barnabas un violent coup. La débitante recula effrayée ; la lame glissa sur les vêtements qu'elle coupait.

Aux cris poussés par la pauvre femme MM. Bossert et Dumortier accoururent ; mais effrayés, l'agresseur avait disparu.

Il est certain que le bandit en voulait à la caisse du magasin.

A Dunkerque, un ivrogne a assommé une veuve à coups de marteau

Sous l'empire de la boisson, un nommé Auguste Bonnel, âgé de 55 ans, a tenté d'assommer à coups de marteau sa concubine, la femme Mélanie Marlin, veuve Depoorter, 57 ans, qui partage avec lui une chambre au n. 9, rue du Nord, à Dunkerque.

Déjà, cette brève avait à différentes reprises martyrisé son ami, mais jusqu'ici par peur de représailles, elle n'avait osé se plaindre.

Dans la nuit d'hier, le poard entra subitement ivre. Il saisit la femme Marlin, en la frappant à la tête une chaise qui la blessa.

Puis poursuivant ses brutalités, il arma d'un marteau dont il frappa violemment la malheureuse.

Tout le quartier fut averti par les cris de celle qui, assommée, mais personne n'osa intervenir. C'est alors que la police intervint.

Les gardiens de la paix Emile Colin montés et frappés à l'appartement qu'il se fit ouvrir. Il trouva la veuve Depoorter blessée et le genou droit effrayamment mutilé.

Le docteur Ruysen qu'on avait appelé jugea l'état de la pauvre femme excessivement grave et la fit conduire à l'hôpital où une opération a été jugée nécessaire.

Auguste Bonnel a été arrêté et conduit au Parquet.

Le marteau dont le manche est maculé de sang a été saisi.

Un gendre meurtrier de Dunkerque, tué au bain

On apprend, à Dunkerque, la mort de Joseph Soulier, qui avait été condamné aux travaux forcés pour avoir tué sa belle-mère.

Soulier est mort des suites d'une rixe qui s'est déroulée au bain et au cours de laquelle il fut frappé au ventre d'un coup de couteau.

Inquiétante disparition à Mouscron

Sous ce titre, nous avons signalé hier les circonstances troublantes dans lesquelles la dame Angèle BUSSCKAERT, demeurant à Mouscron a quitté le domicile conjugal.

Nous donnons ci-dessous la photographie de la disparue.

Un jeune homme disparu de Fourmies a été retrouvé à Lille

Le jeune Joseph Peppin, 15 ans, apprenti dessinateur, a été trouvé couché, à 23 h., dans un garage, rue de Douai, à Lille. Il a déclaré qu'il avait quitté le domicile de ses parents, qui habitent 12, rue d'Anor, à FOURMIES, depuis dimanche 2 janvier.

Il avait, déclara-t-il, l'intention de voyager et faire du cinéma.

Il a été hébergé au commissariat central.